



09 sep 2022 -15:03

Appartient à Conseil des ministres du 9 septembre 2022

Contribution belge à l'Administered Account for Ukraine du FMI

Sur proposition du ministre des Finances Vincent Van Peteghem, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la contribution belge à l'*Administered Account for Ukraine* du Fonds monétaire international (FMI).

En avril 2022, un *Administered Account for Ukraine* a été ouvert par le FMI. Un compte administré est un compte géré par le FMI sur lequel les donateurs peuvent déposer des fonds qui sont ensuite utilisés dans un but précis. Dans ce cas, il s'agit d'une aide à l'Ukraine pour stabiliser l'économie du pays.

Concrètement, l'*Administered Account for Ukraine* permettra d'acheminer les dons et les prêts des États membres, de leurs institutions officielles et des agences et organisations intergouvernementales afin d'aider l'Ukraine à faire face à sa balance des paiements et à ses besoins budgétaires.

Dans ce contexte, le Conseil des ministres approuve une contribution de 5 millions d'euros par redistribution de la provision interdépartementale Ukraine.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude et de la Loterie nationale
Rue de la Loi, 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers
Porte-parole
miet.deckers@vincent.minfin.be

